



## Urgent s il vous plait, pour un saisie d huissier et de serurier

Par **melimelou974**, le **23/10/2014** à **07:31**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu plusieurs lettres d'huissier de cdiscount. Je suis au RSA avec 3 enfants en très bas âges : 6 ans, 4 ans et 3 ans. Sachant que la plupart des biens chez moi sont, soit des meubles d'occasion soit des cadeaux, donc aucune facture à mon nom.rnrnHier, j'ai reçu un autre courrier tout simple, d'une agence liée à cdiscount me disant ceci : "un huissier et un serrurier vont se présenter chez vous afin de saisir vos biens pour remboursement de votre dette qui s'élève à 190 euros."rnrnDois-je me faire du souci ? J'aurais voulu avoir une réponse assez vite car, à la maison, avec les petits, je préfère être prévoyante.rnrnMerci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **24/10/2014** à **07:00**

Bonjour,rnrnLe courrier que vous venez de recevoir, émane d'une "officine de recouvrement", pas d'un huissier de justice, et cette officine n'a aucun pouvoir dans ce domaine à votre égard. Lisez, en en-tête de ce forum du droit de la consommation, le dossier en post-it rédigé par nos soins, vous y aurez toutes les infos nécessaires pour votre défense.rnrnSachez aussi qu'un huissier de justice ne peut procéder au recouvrement de votre dette que s'il est en possession d'un document écrit, émanant d'un juge, et qu'on appelle un "titre exécutoire". Or, n'ayant pas été jugée semble-t-il, aucun huissier ne viendra vous voir.

Par **cocotte1003**, le **24/10/2014** à **11:06**

Bonjour, il serait quand même bien de trouvera un accord amiable avec c discount pour un remboursement échelonné, cela évitera qu'il finissent par arriver à vous saisir car il y aura des frais en plus de la dette, cordialement